

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOMOCER**

M. Mohamed DRISS, qui détenait directement et de concert avec les sociétés du groupe (SODEXA et STDEA) 1 374 024 actions et droits de vote représentant 5,04% du capital et des droits de vote de la Société Moderne de Céramique (SOMOCER), a déclaré avoir franchi à la baisse, le 18 mars 2013, le seuil des 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à la cession sur le marché de 27 000 actions et droits de vote, représentant 0,10% du capital.

M. Mohamed DRISS a déclaré qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote, ainsi que la cession des actions et droits de vote lui appartenant.

Toutefois, en date du 26 mars 2013, le groupe a cédé le reste de sa participation (opération d'enregistrement) qui s'élève à 1 211 024 actions, soit 4,44% du capital.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 28 mars 2013 par le déclarant ci-dessus.